

Sébastien CHIMOT
Conseiller Municipal
Président du Groupe « Un projet
D'Avenir pour Crécy et ses hameaux »

3, Résidence de la Grande Haie
77580 Crécy-la-Chapelle



Ville de Crécy-la-Chapelle
Groupe « Un projet d'Avenir
Pour Crécy et ses hameaux »

SC/2016/1811

Crécy, le 16 novembre 2016

Monsieur Carouge,

Comme vous le savez, nos commerçants ont beaucoup souffert des inondations que notre commune a subies cette année.

Les travaux que vous avez lancés avenue de Villiers et sur le parking du champ de foire, s'ils étaient nécessaires avenue de Villiers au moins, ont grandement pénalisé nos commerçants dans leur travail quotidien.

Un fléchage des parkings de substitution, une organisation différente des travaux ou encore un calendrier optimisé auraient pu limiter les conséquences néfastes de ces travaux sur l'activité des commerçants. Par exemple, Intermarché totalise une perte sèche d'un million et deux cent mille euros en quatre mois de travaux ! Les commerçants du centre-ville, tabac, restaurants, coiffeurs, etc. ont beaucoup perdu et comptent sur les prochains mois et la prochaine saison pour récupérer leur chiffre d'affaire.

Vous souhaitez à présent lancer de nouveaux travaux dans le centre-ville de mai à octobre 2017, puis de avril à août 2018. Les conséquences d'un tel calendrier seraient tragiques pour nos commerçants, tant les pertes de l'année 2016 ont été importantes pour la quasi totalité des commerces.

Je vous demande solennellement de bien vouloir accorder un moratoire de 12 mois et de ne pas lancer de travaux dans le centre-ville avant 2018. De plus, comme vous vous y étiez engagé, je vous demande de bien vouloir associer

pleinement l'association « ACACIA », association des commerçants et artisans de notre commune tant sur la nature des travaux, que sur le calendrier qui devra tenir compte de l'avis des commerçants Créçois. J'ajoute que nous n'avons toujours pas le détail des travaux que vous souhaitez engager et nous ignorons les modifications que vous avez apportées à votre projet initial et qui a été rejeté par les Créçois lors de la grande consultation que nous avons réalisée.

Cordialement.

Sébastien CHIROT
